

Mittelhausen



**La fouille d'archéologie
préventive de Mittelhausen**
Page 12



Sommaire

Renseignements utiles

• Mairie :

Tél. / 03 88 51 27 11

e-mail :

mairie.mittelhausen@payszorn.com

site internet :

<http://www.mairie-mittelhausen.fr>

• Permanences :

Mardi de 17 h à 19 h

Vendredi de 10 h à 12 h

Le bureau de la mairie ne reçoit que les personnes qui viennent pendant les permanences, sauf en cas d'urgence (décès...) ou sur rendez-vous.

■ Mireille GOEHRY

Maire 03 88 51 29 49

■ Gérard SIMON

1^{er} adjoint 03 88 51 20 94

■ Daniel FLICK

2^e adjoint 03 88 51 22 00

Le bureau de la mairie restera fermé durant les fêtes de fin d'année (du 23.12.2009 au 04.01.2010).

- 3 >>> Le mot du maire
- 4 >>> Gestion communale
- 5 >>> Délibérations
- 7 >>> Réalisations
- 8 >>> Projets en cours
- 9 >>> Bibliothèque municipale
- 10 >>> Coup de projecteur
- 12 >>> Une page d'histoire
- 14 >>> Vie associative
- 19 >>> Vie du village
- 20 >>> Recensement
- 21 >>> Informations pratiques
- 22 >>> État civil
- 23 >>> Calendrier des manifestations 2010



Numéros utiles

Pompiers	18
Gendarmerie	17
SAMU	15
Urgence Européenne	112
Dépannage électricité	03.88.18.74.00
Syndicat des eaux de l'Assainissement	03.88.91.53.23
Sapeurs-pompiers secteur de Mittelhausen	
Flick Guillaume	03.88.51.23.21

Déclaration de vos changements de domicile

Nous vous rappelons que que les déclarations de changement de domicile sont obligatoires en Alsace-Moselle en vertu d'un texte de base sous forme d'un décret du 22 décembre 1789, repris par les autorités allemandes en 1883 et modifié par des arrêtés préfectoraux de 1929 et 1937. La population est invitée à se conformer à cette formalité, surtout pour éviter les désagréments, par exemple au niveau de la facturation des ordures ménagères, en signalant les arrivées et les départs des personnes et notamment des enfants dans les foyers.

Nouveau site Internet

<http://www.mairie-mittelhausen.fr>

Au cours du 1^{er} semestre 2010, le site internet de la commune -dans le cadre du site de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn- sera refondu avec un design plus simple, une meilleure ergonomie pour une consultation facilitée. N'hésitez pas à consulter notre site : vous y trouverez tous les renseignements utiles et nécessaires concernant les divers services publics communaux et les activités et manifestations locales.

Directeur de la publication : Mireille Goehry. Comité de rédaction : Nicole Arbogast, Dany Flick, Michèle Magnier, Gérard Simon. Crédit photos : M. Goehry, Pair, Arc en Ciel, Choeur Mille et une Notes, document remis. Impression : Valblor

Sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la conception, à la rédaction, à l'illustration et à la confection du présent bulletin.

L'année 2009 a été marquée très fortement par de nombreux actes de dégradations, de vols et de vandalisme sur notre commune. Mur d'enceinte de l'église et abri-bus tagés, dégradations et tags au groupe scolaire, vol du portail du cimetière, dégradations des bacs à fleurs. Mais grâce à la persévérance et au professionnalisme de nos gendarmes, que je tiens à remercier, certains auteurs de ces méfaits ont été identifiés. Au tour de la justice d'assurer maintenant son rôle. Il est important aujourd'hui de sensibiliser tous les concitoyens, et tout particulièrement nos jeunes, au respect de nos équipements publics qui sont financés grâce aux taxes que paient les citoyens.

Avec la Communauté de Communes du Pays de la Zorn et le Conseil général nous avons finalisé le Contrat de territoire qui recense les grands projets que nous souhaitons engager pour les 5 années à venir : chemin piétonnier vers le cimetière, aménagement de la traversée de la commune, rénovation de l'église, piste cyclable vers Wingersheim, etc... Ce contrat nous permet d'avoir une meilleure visibilité au niveau des différents équipements sur le territoire, ainsi qu'une garantie de subvention au financement de nos investissements par le Conseil général.

Autres grandes préoccupations pour les années à venir : Avec la suppression de la taxe professionnelle, et malgré les garanties de l'État pour un niveau de ressources identiques, il nous faudra être très vigilant pour éviter que l'éventuelle perte ne se reporte pas sur les taxes ménages. Le projet de réforme des collectivités

territoriales, entre autres, renforcera le rôle de l'intercommunalité, nécessaire aujourd'hui pour un développement harmonieux et raisonné sur nos territoires.

Notre commune a la particularité – depuis fort longtemps d'ailleurs- d'accueillir sur son territoire des artisans, des commerces, et aujourd'hui un pôle médical avec médecin, dentiste et pharmacie, une industrie agro-alimentaire, un hôtel-restaurant, un gîte qui génèrent plus de 150 emplois sur place. En ces temps de crise, où l'emploi est une préoccupation majeure pour la plupart de nos citoyens et tout particulièrement pour les jeunes, il est important pour notre commune de pouvoir répondre aux demandes de développement ou d'expansion et permettre ainsi la création d'emplois supplémentaires. Soyons également solidaires, chacun d'entre nous, avec nos commerçants et artisans locaux, afin de leur garantir une certaine pérennité dans cette période de crise.

Au nom du conseil municipal et du personnel communal, permettez-moi de vous souhaiter un joyeux Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année. Que 2010 soit une année pleine de nouveautés, de satisfactions et de joies pour vous et vos proches.

Mireille Goehry



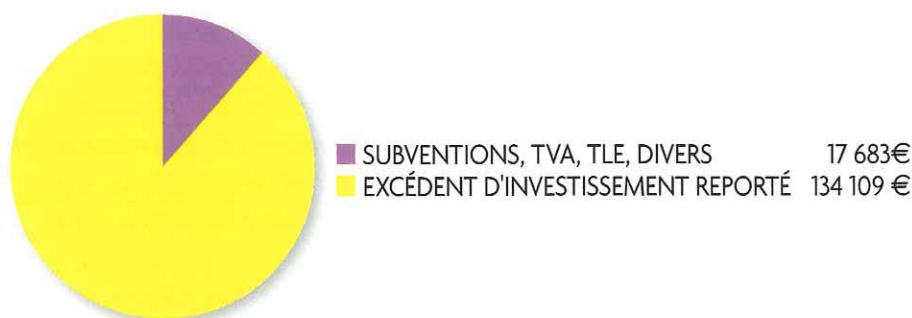
*Gleeklich Wiennachte un alles Guete, Gsundheit,
vel Freyd und Gleck zue dem neuje Johr.*

Section d'investissement 2008

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2008
31 146 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2008
151 792 €



Section de fonctionnement 2008

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2008
160 249 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2008
848 459 €



Résultat de clôture de la section d'investissement

Dépenses	31 146 €
Recettes	151 792 €
Excédent	120 646 €

Résultat de clôture de la section de fonctionnement

Dépenses	160 249 €
Recettes	848 459 €
Excédent	688 210 €

Balance générale 2008

Total des dépenses **191 395 €**

Total des recettes **1 000 251 €**

Excédent global des comptes au 31.12.2007 **808 856 €**

Séance du 9 février 2009

1. Commission Départementale Foncier: Création d'un chemin rural en limite ouest vers Gougenheim dans le cadre du remembrement
2. Attributions des terrains communaux

Séance du 25 mars 2009

1. Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel: la commune charge le Centre de Gestion du Bas-Rhin de consulter le marché de l'assurance pour permettre l'établissement d'un contrat groupe
2. Procédure de dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité: la commune charge le Centre de Gestion de consulter le marché des tiers de télétransmission homologués par les services du Ministère
3. Maintien de la redevance d'assainissement:
 - Part fixe: 50 €/abonné/an
 - Part variable: 1,09 € m³
4. Comptes administratifs 2008

Budget assainissement:

Excédent de fonctionnement: 95 263,07 €

Excédent d'investissement: 16 055,89 €

Budget communal:

Excédent de fonctionnement: 688 210,34 €

Excédent d'investissement: 120 645,62 €

5. Approbation des comptes de gestion 2008
6. Budgets primitifs 2009

Assainissement:

Dépenses et recettes de fonctionnement du budget assainissement: 275 680 €

Dépenses et recettes d'investissement du budget assainissement: 38 718 €

Communal:

Dépenses et recettes de fonctionnement: 996 637 €

Dépenses et recettes d'investissement: 905 540 €

Désignation des taxes	Taux votés en %
Taxe d'habitation	6.90
Foncier bâti	8.06
Foncier non bâti	34.57
Taxe professionnelle	9.00

7. Maintien des taux d'imposition
8. Motion pour s'opposer à la suppression de ligne directe Wingsheim-Strasbourg n° 202
9. Avis favorable pour la dissolution du consistoire de Ste Marie aux mines

Séance du 11 mai 2009

1. Subvention pour des séjours classe de neige des enfants scolarisés en classe de 5^e au collège de Hochfelden: 30 €/enfant (Bourelie Cédric, Flick Thibault, Fetter Alice et Hamm Barbara)
2. Remembrement: Décision de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier du 17 février 2009: le conseil prend acte de cette décision relative à l'élargissement du chemin situé en limite de ban (lieu-dit Wolfsbruennel)
3. Contrat de territoire: programmation prévisionnelle des investissements pour la période 2010-2015 qui feront l'objet d'un financement départemental
4. Etude de diagnostic pour l'église pour mieux permettre de maîtriser les coûts de restauration et d'entretien du bâtiment

Séance du 7 juillet 2009

1. Budget assainissement: décision modificative afin de virer 450 € du compte 020 «dépenses imprévues» vers le compte 217532 «Réseaux d'assainissement»
2. Avis favorable du conseil relatif à la demande présentée par Réseau Ferré de France en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une station de transit de matériaux dans le cadre de travaux liés à la LGV Est à Duntzenheim
3. Sortie des biens de l'actif et de l'inventaire
4. Maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement de la rue Albert Schweitzer: le conseil a retenu l'offre de l'entreprise N2I d'Ingwiller pour un taux global de rémunération de 5,80 % soit 6 960 € HT
5. Travaux d'éclairage public rue des roses: Le conseil a retenu d'offre de Lignest pour l'aménagement de l'éclairage public sur une partie du tronçon de la rue des roses pour un montant de 4 258,48 € TTC à laquelle il convient de rajouter environ 1000 € pour l'enlèvement du poteau France Télécom dont le réseau sera connecté sur le nouveau mât d'éclairage public à installer en début de rue.
6. Acquisition d'une tondeuse autoportée pour 4300 € TTC, d'une balayeuse pour 530 € TTC et d'une souffleuse pour maximum 800 €.

7. Acquisition de matériel de signalisation pour la voirie (8 barrières de sécurité pour 616 € HT et divers panneaux pour 700 € HT)
8. Convention avec l'ASLM pour la mise à disposition de la salle de motricité de l'école pour 150 €/an

Séance du 6 octobre 2009

1. Contrat des risques d'assurance statutaires: Adhésion au contrat groupe
2. Convention avec le SIVU de Brumath
3. Biens communaux: attribution d'un terrain à Grosskost Jean-Marie et modification de certaines références
4. Mise à disposition de terrains au lieu-dit Kreuzbruennel à titre gratuit pour une année au profit de l'association Arc en Ciel à compter du 11/11/2009, pour la préservation de la faune et de la flore.
5. Adhésion à la Fondation du Patrimoine de Strasbourg, 9 place Kléber reconnue d'utilité publique par décret du 18/04/1997 et qui a pour mission notamment de promouvoir la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine national, tout particulièrement le patrimoine non protégé au titre des monuments historiques. Une subvention annuelle de 100 € sera versée.
6. Désignation de 2 correspondants prévention routière (Flick Guillaume et Feldmann Jean-Paul)
7. Adhésion à l'Association des Maires ruraux du Bas-Rhin dont la cotisation s'élève cette année à 86 €
8. Création de poste d'agent recenseur pour le recensement de la population 2010

Séance du 12 novembre 2009

1. Travaux de réhabilitation de la rue Albert Schweitzer pour un montant estimatif de 155 480 € TTC auquel se rajoute 2 861 € HT pour l'étude de France Télécom
2. Achat du bâtiment du Crédit Mutuel situé au 23 rue principale pour un montant de 65 393,90 € TTC + frais de notaire en sus
3. Autorisation pour signer un bail commercial avec la société Eckspace pour la location d'une partie du rez de chaussée du bâtiment du Crédit Mutuel afin d'exploiter un salon de coiffure
4. Biens communaux: régularisation de certaines données
5. Biens communaux: Transfert du bail des terrains communaux d'Urban Jean-Michel au profit de son épouse Anny Urban
6. Sortie d'exploitation du Gaec des 4 ponts (Feldmann): avis défavorable de la commune pour une participation financière au titre des équipements exceptionnels
7. Lancement d'une étude d'aménagement de l'espace de l'ancienne école au 32 rue principale par la société ABE concept pour 1500 €.

Séance du 22 décembre 2009

1. Renouvellement de la convention ATESAT
2. Création d'un poste de rédacteur en chef
3. Approbation du rapport annuel sur l'eau
4. Biens communaux : attribution d'un terrain à Jean-Michel Urban
5. Arrêté préfectoral : travaux de construction de la LGV par RFF

In Memoriam Paul Richert

Paul Richert nous a quittés subitement le 19 octobre 2009 à l'âge de 79 ans.

Né le 3 mai 1930 à Strasbourg, il a fréquenté l'école du village. Après sa scolarité, il a secondé ses parents dans la ferme familiale.

Le 25 mai 1956 il a épousé Emma Meyer, originaire de Mittelhausen. Avec son épouse il a développé et modernisé l'exploitation tout au long de leur vie active.

De leur union sont nées trois filles: Annie, Evelyne et Sonia, qui lui ont donné 3 petits enfants. Philippe, Christophe et Carlo furent toute sa fierté. Durant sa retraite Paul a toujours été très actif et disponible pour ses voisins et amis, qui

n'hésitaient pas à lui demander conseil ou emprunter des outils pour bricoler...

Paul s'impliqua également très activement dans la vie de Mittelhausen. Membre du corps local des Sapeurs Pompiers de 1952 à 1979, il fut nommé sergent en 1959.

Entré au Conseil municipal en 1965, il fut élu adjoint au maire en 1977. Il a œuvré avec compétence, discernement et dévouement au service de la population de notre commune. Par arrêté préfectoral du 28 novembre 1995, il fut nommé adjoint honoraire. Il a obtenu en 1996 la médaille d'Honneur régionale, départementale et communale en argent en remerciement de son engagement pour la vie publique.

Membre fondateur de l'Association Sports et Loisirs de Mittelhausen en 1988, il en fut l'un des principaux acteurs, et était de service à toutes les manifestations.

Il a également fait valoir son engagement social en tant qu'administrateur de la Caisse locale du Crédit Mutuel de Mittelhausen pendant de nombreuses années. Membre du Conseil presbytéral il a mis en pratique son engagement au service de sa paroisse et de son prochain.

C'est avec reconnaissance que nous nous souvenons de son engagement personnel, sa disponibilité, sa présence et sa serviabilité au service de la cause publique.

■ Restauration du Fossé du Ebrueckgraben

Ce printemps la commune a obtenu l'autorisation de procéder à la restauration de l'Ebrueckgraben avec création de lits mineur et majeur, en clair il s'agit de l'entretien du fossé du Ebrueckgraben situé au nord du ban communal. Ce fossé est alimenté par les bassins versants de Hohatzenheim et s'est, au fur et à mesure des années, envasé, ne permettant plus un écoulement correct des eaux de ce fossé qui est classé comme ruisseau.



Aujourd'hui la loi sur l'eau impose un certain nombre de contraintes quant aux possibilités d'aménagement des berges et du lit de ce type de fossé, afin de préserver et de protéger la faune et la flore qui se sont développés dans et autour des fossés. Et surtout pour prévenir en aval les nombreux problèmes d'inondations, auxquels notre région est confrontée régulièrement depuis quelques années. Suite à l'obtention de l'autorisation, l'entreprise Nature et Techniques a entrepris les travaux de restauration. Tout récemment les dernières plantations d'arbres au bord de ce fossé ont eu lieu du côté sud, arbres qui par leur ombre vont freiner le développement de la végétation dans le fossé même.

La mise en place de bandes vertes le long de ces cours d'eau ne peut être que bénéfique pour la préservation de la faune et de la flore locale.



■ Éclairage public rue des Roses

Tout récemment, 2 lampadaires ont été installés rue des Roses sur le domaine public afin de terminer l'aménagement de l'éclairage de cette rue.

■ Nouveau portail au cimetière

Ce printemps nous avons eu la désagréable surprise de constater le vol du portail du cimetière. C'est en 1924 lors de l'implantation du nouveau cimetière (autrefois le cimetière entourait l'église) que ce portail a été mis en place. Malgré les investigations de la gendarmerie les auteurs de ces méfaits n'ont pas été trouvés. L'entreprise Muller de Gimbrert a fait un remarquable travail artisanal en réinstallant tout récemment un portail à l'identique. On pourrait croire que l'ancien a ressuscité... à l'entrée du cimetière.



■ Achat du bâtiment du Crédit Mutuel

Dans le cadre de sa politique de préservation du commerce local, la municipalité s'est portée acquéreur du bâtiment du Crédit Mutuel, abritant aujourd'hui «Les coiffures du Petit Paris», dans le cadre d'un pacte préférentiel. Cette opération nous permettra également de pérenniser le maintien du Bureau du Crédit Mutuel, service que les Mittelhausois sauront apprécier à leur juste valeur.

■ Acquisition de matériel

La municipalité a investi dans l'achat d'une tondeuse auto-portée, d'une balayeuse et d'une souffleuse afin d'optimiser et de rationaliser le travail de Nicolas, notre ouvrier communal, avec des outils adaptés.

■ Travaux connexe de remembrement

Dans le cadre des travaux de remembrement, le nouveau réseau des chemins ruraux et des chemins d'exploitation va être finalisé au cours du 1er trimestre 2010: anciens chemins à décaisser, nouveaux chemins à empierrer, chemins à niveler...

Afin de permettre un bon déroulement de ces opérations les exploitants des parcelles riveraines des chemins sont priés de procéder à l'élagage des arbres et des haies qui dépassent les limites de parcelle pour la mi-février.

Ramassage de sapins

La municipalité organise un ramassage des sapins de Noël (débarassé de toute décoration) le samedi 9 janvier au matin. Pour cela il suffit de déposer le «sapin nu» sur le trottoir devant sa propriété avant 9h du matin. Le Conseil municipal les débarassera.



■ Réaménagement de la rue Albert Schweitzer

Au cours du premier semestre, la rue Albert Schweitzer sera en chantier : renouvellement du réseau d'assainissement, mise en souterrain du réseau téléphonique et de l'éclairage public ainsi qu'installation de nouveaux lampadaires à faible consommation énergétique, réorganisation de la circulation piétonne avec des trottoirs adaptés et du stationnement, rigole centrale en partie arrière ainsi que réfection de la couche de roulement de la voirie. Une réunion aura lieu pour présenter le projet aux riverains au courant du mois de janvier.

Déplacement du bureau de vote

Afin de faciliter l'accès au bureau de vote aux personnes âgées, aux handicapés et aux personnes se déplaçant difficilement, le bureau de vote a été déplacé à la nouvelle école, rue du Château, qui permet un accès de plain pied. Ce changement sera effectif lors des prochaines élections régionales du 14 et 21 mars 2010.



Antenne Caritas, une aide aux plus démunis

Cela fait maintenant près d'une année que la toute jeune Antenne de Caritas du secteur de Hochfelden, suit une cinquantaine de personnes et de familles en situation de pauvreté. Les bénévoles, une quarantaine de membres, catholiques et protestants, originaires des quatre coins de notre canton, se retrouvent régulièrement pour fixer les besoins d'accompagnement.

Géographiquement, la moitié du canton est touchée avec 15 communes sur les 29 concernés. Un local Caritas a ouvert au foyer St-Pierre et Paul à Hochfelden avec un vestiaire où les bénévoles organisent des bourses aux vêtements. Pour soutenir l'action de Caritas, vous pouvez envoyer un don ou

**déposer en Mairie de Mittelhausen,
aux heures d'ouverture,
des vêtements propres,
en bon état et non démodés,**

afin de remplir les étagères du vestiaire et soutenir ainsi les plus démunis.

Lecture, culture, aventure ! ...en et hors ses murs

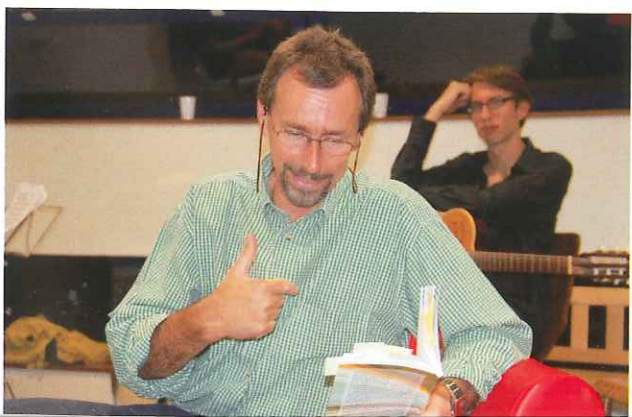
La Bibliothèque Municipale a proposé, cette année, de nouvelles animations.

Elle a participé, avec l'ASLM, au Mercredis des Jeux organisé par la CCPZ:

- Ce 15 avril, à la Salle des Fêtes, petits et grands de Mittelhausen et des communes alentours se sont rencontrés dans le royaume des jeux, une occasion pour elle de se faire connaître et de rappeler que «lire» rime avec «plaisir».
- **Autre aventure :** le Kamishibai. Une façon originale de raconter des histoires qui a enthousiasmé ses participants et qui va être reconduite en Janvier 2010.
- Et cet été, le soleil étant au rendez-vous, nous avons tendu l'oreille aux histoires, chansons et comptines, murmurés par «la petite poule rousse», «la taupe», «le roi» et autres invités dans le Jardin pédagogique de l'Espace G. Koch, juste derrière la Bibliothèque. C'est à l'ombre d'un mirabellier croulant sous ses fruits et au milieu des hautes herbes, que la Bibliothèque a pu offrir un moment récréatif aux enfants avec l'animation «Dans mon jardin, il y a...» créée par la BDBR.



- Le vendredi 18 septembre, la Bibliothèque a proposé une nouvelle rencontre «Musique et Poésie», un moment de détente avec Laurent Bayard et ses compères d'un soir d'automne. Les personnes présentes ont oublié stress, nuages et soucis, et se sont délectées une bonne heure durant.



Pour vos emprunts et consultations sur place, la Bibliothèque vous accueille les

Mardi : 17h - 19h

Mercredi : 16h - 18h

Samedi : 10h - 12h

On y trouve : livres pour les petits, BD enfants et adultes, documentaires, ouvrages en allemand, ouvrages à grand caractère, romans pour jeunes et moins jeunes, bibliographies, alsatiques. Une cotisation de 5 € seulement est demandée à partir de 16 ans. Et l'accès à internet est gratuit pour tous.

Les bibliothécaires bénévoles(*) vous souhaitent une bonne année 2010 !

Contact : bibliomittelhausen@voila.fr

(*) Anne-Marie, Chantal, Claudine, Michèle(s), Mireille et Rita qui vous invitent à venir agrandir leur équipe.

3 livres à lire...

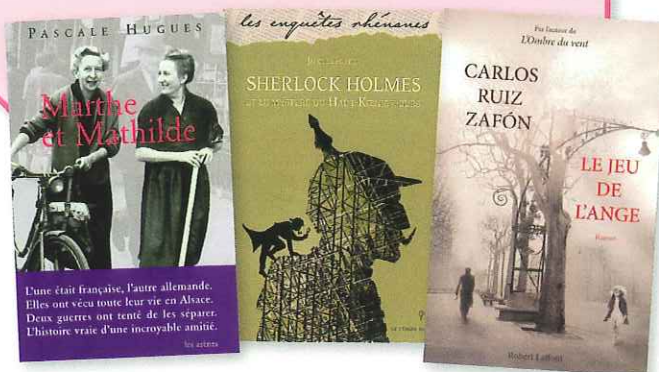
MARTHE ET MATHILDE, de Pascale Hugues :

Ce récit d'une amitié exceptionnelle nous plonge dans l'histoire de l'Alsace et des grandes déchirures entre la France et l'Allemagne.

SHERLOCK HOLMES ET LE MYSTÈRE DU HAUT-KOENIGSBURG, de Jacques Fortier :

Le célèbre détective londonien débarque en Alsace...

LE JEU DE L'ANGE, de Carlos Ruiz Zafon : roman à l'ancienne mêlant intrigue, sentiments et considérations sur le pouvoir de la littérature, la philosophie et la religion.



En raison des Fêtes de fin d'année, la bibliothèque sera exceptionnellement fermée le samedi 2 janvier 2010.



Les «nouveaux Mittelhausois»
invités à la réception des vœux du maire



Ramassage des sapins de Noël,
un service organisé par la municipalité



Fête des personnes âgées: un moment de rencontre
et de convivialité toujours fort apprécié



S'Beth von Bruemt het met dem Lustspél
"De Meister Boxer" alli zuem Lache gebrocht



L'ASL a organisé avec le concours de la ComCom
son grand carnaval début février



Un public nombreux a accompagné
le Roi du Carnaval vers sa destinée



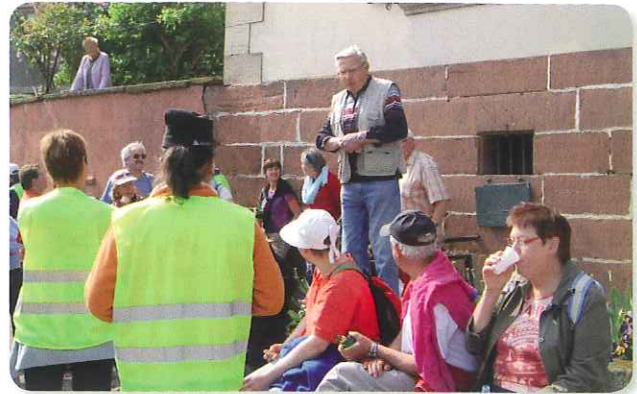
Osterputz: la collecte fut malheureusement
fort abondante



Eglise comble pour le concert de printemps
de l'EMI et du Chœur Mille et Une Notes



Finale en apothéose pour les artistes musiciens et choristes



Marche du 1^{er} Mai: oreilles attentives pour les explications de M. Wydmusch



Arc En Ciel: promenade en barque sur l'Ill



Feu de la St-Jean: nouveau succès pour l'amicale des sapeurs-pompiers



Fête Nationale: dépôt de gerbe au monument aux morts



Messti: un tour de carrousel pour le bonheur des plus petits



Messti: le président de l'ASL et le jury avec les sélectionnés du plus beau déguisement



Arc En Ciel: les enfants ont accueilli St-Nicolas et son âne

La fouille d'archéologie préventive de Mittelhausen

par Karim GERNIGON
(Adjoint scientifique et technique, PAIR)



Le terroir de Mittelhausen est exploité par les agriculteurs depuis plusieurs milliers d'années. C'est ce que viennent de révéler les fouilles préventives menées en octobre dernier par le Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan (PAIR) au Liesbuhl, près de l'ancienne route de Gimbrett, opérations financées par Réseau Ferré de France.

Le projet de prolongation de la ligne ferroviaire à grande vitesse (LGV) Paris-Strasbourg sur le territoire alsacien a nécessité la recherche et la fouille préalable des sites archéologiques menacés par le chantier. Pour cela, le tracé de la future ligne a été systématiquement sondé par des équipes d'archéologues du PAIR et de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (Inrap). Ces travaux préliminaires, menés sur 10% de la surface menacée, ont montré que le secteur du Liesbuhl avait été occupé à deux époques, au cours du Néolithique puis 3 000 ans plus tard au cours de l'âge du Fer.

Au regard de ces premiers résultats, les services de l'État en charge de l'administration de l'archéologie ont prescrit la fouille du site, dans sa partie menacée par les travaux de construction de la ligne ferroviaire. Les archéologues du PAIR, sous la direction de C. Croutsch, ont commencé par un décapage intégral du site, sur 5 000 m² environ, ce qui a entraîné la mise au jour de vestiges archéologiques.

Ceux-ci sont constitués de près de 130 fosses identifiées comme telles par les archéologues du fait de leur remplissage sombre qui se distingue du loess dans lequel elles ont été creusées. Les objets qu'elles contenaient ont permis d'identifier deux périodes d'occupation du site. La première remonte à 5 500 ans environ, à la fin de la Préhistoire. C'est l'époque du Néolithique, au cours de laquelle les premiers agriculteurs d'Alsace recherchent les terrains loessiques, plus faciles à travailler avant l'invention des araires. Le site est ensuite réoccupé au début de l'époque gauloise, il y a 2 500 ans.

Ces occupants successifs ont creusé des fosses pour y conserver leurs grains et pour récupérer du matériau servant à la construction de leurs maisons. Ces fosses ont ensuite été comblées; ce remplissage nous informe indirectement sur la nature des activités menées sur le site, les sols d'occupation ayant été détruits par les labours. La plupart des fosses ont servi de dépotoir et les objets rejetés (céramiques brisées, outils de pierre et de

métal, ossements animaux, graines carbonisées) permettront aux archéologues de reconstituer l'économie de ces périodes anciennes. Quelques fosses se distinguent par un contenu plus particulier. Deux fosses néolithiques contiennent, par exemple, des vases déposés entiers. A la même époque, un silo a été réutilisé pour accueillir la sépulture d'une jeune femme. La défunte est accompagnée d'un vase et d'une parure en cuivre, qui constitue l'un des plus anciens objets métallique d'Alsace. Cette pratique qui consiste à réutiliser les fosses pour y déposer les défunts est à nouveau attestée pour l'époque gauloise. Les pratiques rituelles incluent alors aussi le dépôt d'animaux entiers dans les fosses.

Le site archéologique a donc livré des traces d'activités diverses, aussi bien rituelles que domestiques, des occupants successifs. Reste maintenant aux archéologues un long travail d'étude et d'analyse afin de proposer une reconstitution du mode de vie de ces premiers occupants du Kochersberg.



Fosse silo datant de l'âge du Fer



Une sépulture en cours de fouille © PAIR



Inhumation en fosse datant du Néolithique © PAIR

A bombe Gschaft

Wie se fér de
TGV d'Fouilles
Archéologiques hon
unternumme
Hon se 2 Bombe fom
letschde Krey gfunge
Jetz sod èmes
dé Bombe mét
uf Hohfalde uf
d'Gendarmerie name
Awer dés èsch a ganz
gfarlis Untername
Nèmes wéls mache,
um kèn Gald
No hon si d'Mireille un
éch frèiwéli gemald

D'Mireille fort mét 100
um d'Kurfe num
Dé Bumbé rolle do
hénge ém Auto rum
No hovi gsèd, Mensch
Mireille, mach doch
langsam, bèsch
préssert?
Mènsch wan èni fon
dene Bombe explodèrt
No héd d'Mireille gsèd,
so ganz ungezwunge,
No seuye mér enfach
ze de Gendarme mér
hon nome èni gfunge.

GSM

Nid as mér
kuraschërter warde
eder ken Angscht
hatte fér
de Bille,
Awer d'Mireille hêt
gemènt uns dade am
wenischte Litt noch
hille.
Un so sèn mér hald
gstart
Méd dère gfarliche
Fracht

Les Aînés Ruraux

Dans le bulletin de l'année dernière, nous vous avons signalé que notre CAR (Club des Aînés Ruraux) n'avancait que péniblement, en toussotant. Allait-il finir par caler ? Le message a été entendu et lors de notre première rencontre de l'année 2009 le 19 février, jour de l'assemblée générale, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux couples de « jeunes retraités ».

Nous les remercions et les félicitons d'avoir pris cette initiative et nous espérons que d'autres personnes suivront leur exemple. Hélas, au cours de cette même année, nous avons dû enregistrer sept départs.

Trois membres se sont retirés pour raisons de santé, quatre de nos amis nous ont malheureusement quittés pour toujours et nous les avons accompagnés à leur dernière demeure.

Dans ces circonstances et par suite de quelques problèmes de santé des uns ou des autres, l'année a été quelque peu perturbée. Nous avons assuré les réunions mensuelles (une réunion en moins, toutefois).

Le 24 juin 11 membres ont participé à la Journée de la Forme à Soultz sous Forêts.

Le 1^{er} octobre 18 personnes ont pris la route pour Uhrwiller et sa traditionnelle tarte flambée. En passant, nous avons visité le Musée de la locomotive à vapeur à Obermodern et la Maison de l'artisanat et des traditions populaires à Offwiller, deux endroits qui valent la peine qu'on s'y attarde. Par contre, notre sortie estivale habituelle n'a pas pu être organisée. Espérons que notre club connaîtra une embellie la saison prochaine.

Pour terminer, nous sommes au regret de vous annoncer que nous ne disposons toujours pas d'une adresse Emile (pardon : E-mail). Par contre, le « vieux système » par petits papiers dans les boîtes aux lettres fonctionne parfaitement (aussi longtemps que notre « facteur » est en forme).

**Joyeux Noël et une bonne
et heureuse année 2010**

Contact

Georgette Diebolt
Edmond Ackermann

Tél. 03 88 51 22 31
Tél. 03 88 51 22 95

Amicale des pompiers

L'Amicale des sapeurs-pompiers de Mittelhausen a organisé pour la 15^e édition sa fête du Feu de la St Jean, le 27 juin 2009. Sous le chapiteau, le public, venu de près ou de loin, a pu déguster des tartes flambées, knacks et saucisses grillées. A 23 heures enfin, le bûcher a été allumé par notre senior Gérard Simon. C'était à nouveau une agréable soirée, sans intempérie, animée par un orchestre réputé.



Le CPI (centre de première intervention) de Wingersheim-Mittelhausen-Hohatzenheim a organisé une journée « Portes ouvertes » le 25 avril 2009. Lors de cette journée, petits et grands ont pu participer aux différents ateliers avec les sapeurs-pompiers. Cette action a permis de recruter 2 personnes.

L'année 2009 était une année forte en interventions (65 sorties pour le CPI dont 25 sur Mittelhausen). La section recrute d'avantage de personnel afin de mieux répondre aux appels des habitants des 3 communes. Nous avons désormais une dizaine d'appels sans sortie, suite à un manque de personnel en journée.

Suite aux inondations des années précédentes, l'amicale a contribué à l'achat de bottes en caoutchouc (équipement non fourni par le SDIS) pour la section des sapeurs-pompiers de Wingersheim.

Notre Amicale remercie les habitants de la commune pour leur présence lors de nos manifestations et leur générosité lors de la distribution du calendrier (Une erreur s'est glissée dans le calendrier. Merci de rectifier le N° de téléphone de Guillaume Flick: 03.88.51.23.21. Avec nos excuses).

Contact

Guillaume Flick

Tél. 03 88 51 23 21

Chœur 1000 et une notes

En 2009, le chœur Mille et une Notes a poursuivi son activité en travaillant assidûment et sans relâche toutes les semaines.

En février, nous avons fait le plein à l'église lors d'un concert avec la Cantarelle de Mutzig. L'ambiance



était du tonnerre. En mars avait lieu le traditionnel concert avec l'EMI, rendez-vous attendu par tous nos fans. En mai, c'était l'occasion pour nous d'embellir la cérémonie de confirmation et en juillet, nous avons chanté lors du mariage d'Élaine et de Philippe. En juin se tenait notre assemblée générale. En juillet encore, nous nous sommes retrouvés chez la famille Campos autour d'un cochon de lait à la portugaise. HmHm, c'était délicieux.

Après les grandes vacances et un coup de publicité, nous avons organisé une soirée de présentation de notre répertoire pour toute personne intéressée et souhaitant nous rejoindre. Nous avons ainsi recruté 4 nouveaux choristes.

En novembre, notre week-end de travail au château de la Huhnebourg à Dossenheim sur Zinsel a permis de mieux



faire connaissance, de souder l'équipe mais aussi de préparer intensivement les concerts du mois de novembre. Le thème de ces derniers était les jeux de notre enfance. En rapport avec ce thème, nous avons organisé une collecte de jouets. Le concert à Mittelhausen aura permis d'allier bonheur de chanter et générosité. Nous avons en effet soutenu la jeune antenne Caritas de Hochfelden qui œuvre auprès des démunis sur notre territoire. Comme de coutume nous participerons à la veillée de Noël de notre paroisse qui cette année aura lieu à Waltenheim.



Et une dernière occasion de chanter nous est donnée dans le cadre des fenêtres de l'avent à Eckwersheim le 27 décembre.

Ainsi s'achève donc cette année 2009. Un grand merci à tous ceux qui viennent nous écouter et nous soutenir fidèlement. Votre présence lors de nos concerts est pour nous la plus belle des récompenses et nous encourage à poursuivre et à continuer nos efforts.

J'invite tous ceux qui n'ont pas encore eu l'opportunité de nous écouter et surtout les nouveaux « Médiovillageois » à le faire lors d'un prochain concert. Peut-être cela vous donnera-t-il envie de nous rejoindre. Les répétitions ont lieu les mardis soirs à 20h20 dans la salle de la mairie de Mittelhausen.

Dès à présent, notez dans vos agendas le dimanche 11 avril 2010, date du concert de printemps.

Contact

Claudine Litt

Tél. 03 88 51 20 32

EMI

MÜSSIC
MUSIK
MUSIQUE
MUSIC,



...peu importe l'expression ou la langue, l'EMI (Emmer Musiker Ingerwaejs) interprète les mélodies selon ses inspirations et les messages qu'il souhaite partager avec son public.



Constitué au printemps 1991 pour promouvoir la musique populaire et la formation des jeunes à l'école de musique de Mittelhausen cette association ne cesse de défendre ses valeurs avec conviction. Partager une même passion musicale est une façon d'écouter (oh combien importante en musique), de s'épanouir avec l'aide des autres, d'accepter, de devenir tolérant et de grandir tout simplement. Durant ces moments de franches rigolades se tissent des liens, des valeurs qui nous guident dans la vie.

Vous chers auditeurs, proches ou un peu plus détachés, sachez que lors de nos rencontres annuelles la curiosité et l'attente sont réciproques. Certains pensent que ces rencontres devraient être plus fréquentes, mais pour nous musiciens venant d'horizons différents le temps des répétitions est



toujours compté. Permettez-moi la comparaison avec la maturité de certains vins au fil des ans et la musique, cela donne un aperçu de l'évolution qualitative de l'ensemble musical intercommunal. D'ores et déjà nous vous invitons au concert de printemps le dimanche 11 avril 2010, à l'église du village. Et si à tout hasard vous souhaitiez plonger dans l'ambiance EMI, réservez-vous les samedis après midi de 17h00 à 18h30 à partir de janvier.

L'ensemble des musiciens, le comité et moi même vous remerciant de votre présence lors de nos prestations et se projettent en 2010 en vous souhaitant «*Alles guete un viel mussic em neuje jehr*».

Contact

André DIEBOLT

Tél. 06 77 73 63 81

École de musique

Cette année encore les élèves sont nombreux à se rendre au 1^{er} étage de la mairie afin d'y prendre des cours de piano, de synthé, de trompette, de guitare ou de formation musicale.

Ils viennent tous pour apprendre ou se perfectionner dans la pratique de leur instrument. Ils ont d'ailleurs eu l'occasion en 2009 de se produire en février et en juin devant un public de parents et de connaissances. Ces auditions représentent toujours des moments-clés qui permettent d'évaluer les progrès réalisés durant l'année, même si les élèves eux-mêmes sont un peu stressés à l'idée de jouer devant un auditoire !



Sept de nos élèves ont commencé leur instrument en septembre et onze nouveaux inscrits se sont rajoutés en novembre au cours d'initiation le mercredi en soirée.

Contact

Corinne DIEBOLT

Tél. 03 88 51 44 74

Port.06 89 16 18 38

Association Sports et Loisirs

Depuis ce printemps, Raymond Schneider est le nouveau gestionnaire de la salle des fêtes. Il a pris la relève de Jean-Pierre Genzwurcker, qui lui a transmis toutes les astuces pour gérer d'une façon optimale notre salle des fêtes. Grand merci à Jean-Pierre pour sa gestion rigoureuse et pour les menus travaux d'entretien effectués tout au long des années passées.

Les grands moments de cette année ?

- Le 8 février, la troupe «S'Beth» de Brumath nous a présenté une pièce de **théâtre alsacien**, «De Meister Boxer».
- Dimanche 22 Février, notre **Carnaval** a inauguré la semaine du carnaval «Musique et Dance», avec celui de Hochfelden et celui de Bossendorf. Atelier de maquillage, défilé dans les rues du Village, avec un goûter préparé par «l'association des Petites mains d'Ettendorf» et une belle animation assurée par quatre professionnels et le concours de l'Animation Jeunesse de la Communauté de Communes. Une petite note humide pour clore ce bel après-midi: une pluie fine a accompagné la crémation du Roi du Carnaval.



- Samedi 21 mars grand nettoyage de printemps ou «**osterputz**». Au fil des ans, nous constatons que la quantité collectée n'est pas dans une logique de diminution: peut-être devrions nous exposer la collecte pour sensibiliser celles et ceux qui jettent juste un «petit rien».
- Dimanche 22 mars, l'**Assemblée Générale** a eu lieu à la Salle des Fêtes, suivie d'un repas pris avec les acteurs de la vie de l'association.
- Le 15 avril le Mercredi des Jeux s'est invité à Mittelhausen. La bibliothèque a fêté avec nous l'événement en « Sortant de ses murs ». Il était possible de consulter, emprunter ou rendre un

livre entre deux parties de jeux de société ou d'adresse

- **Marche du 1^{er} mai**: Partant du village, une belle promenade de Wingersheim à Waltenheim, une ballade le long du canal et un retour par les houblonnières. Après la visite du centre de secours à Wingersheim, M. Wydmusch, ancien maire de Waltenheim nous a tout appris sur son village.



- Avec Bruno ROMAIN l'**Atelier papier mâché** a fonctionné tant pour Carnaval avec par exemple d'énormes contre-basses que pour le Messti pour lequel nous avons préparé des éléments de décors et des personnages fantastiques...
- Avec le concours d'Isabelle KERN, l'année 2009 aura été sportive avec tous les vendredis soirs deux séances d'**Activité Sportives pour Adultes**: la première active et pleine de punch, la seconde plus détente, relaxation, étirement doux, etc... Depuis la rentrée cette activité a repris à la salle de motricité de l'école à 19h30 puis à 20h30.
- Le 11 octobre le **Messti** avait pour thème le «*Cinéma et le Fantastique*». Sous un soleil qui jouait à cache avec les nuages, l'orchestre de l'EMI, les Chars et les troupes à pied ont défilé joyeusement dans les rues du village. Le concours du plus beau déguisement a distingué Mister Hyde et un bien bel animal, sorti tout droit du Magicien d'Oz.

En 2010 aidez-nous à faire bien mieux.

La première étape sera le **Carnaval, dimanche 14 février**. La Saint Valentin sera aux couleurs des «*Fées, Sorcières, Anges et Démons*» à Mittelhausen...!

Merci à vous tous qui nous soutenez tout au long de l'année. Un grand merci à tous les acteurs de nos réussites en cette belle année qui s'achève.

Contact

Alain Menny

Tél. 09 75 27 65 38
asl.mittelhausen@orange.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2010

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'INSEE.

Ainsi, les informations produites sont plus fiables, plus récentes et permettent ensuite aux élus de mieux adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, transports publics, etc...).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme MITTELHAUSEN, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes – un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi chaque année, l'ensemble des communes de ces groupes procède au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population aura été prise en compte.

MITTELHAUSEN FAIT PARTIE DU GROUPE DE COMMUNES RECENSÉES EN 2010



A partir du 21 janvier 2010, vous allez donc recevoir la visite de M^{me} Weiss Marie-Christine, agent recenseur. Elle sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figure sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur déposera à votre domicile les documents suivants :

- une feuille de logement,
- un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, - une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires, si vous le souhaitez. Sinon, il viendra les récupérer lorsque vous les aurez remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à la Mairie ou la Direction Régionale de l'INSEE.

Les questionnaires devront être remis à l'agent recenseur ou retournés à la Mairie ou l'Insee au plus tard le 20 février 2010.

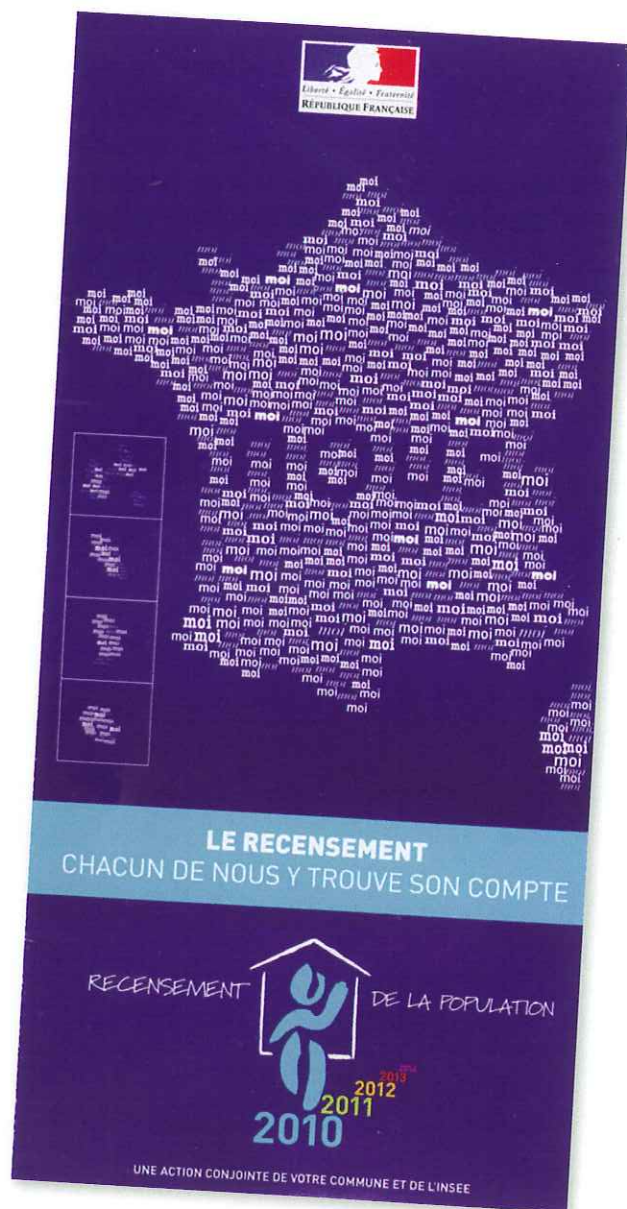
Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par l'agent recenseur.

Participer au recensement est un acte civique, aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

Toutes vos réponses sont absolument confidentielles et seront ensuite transmises à l'Institut.

National de Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez votre Mairie au 03.88.51.27.11. ou Daniel Flick, adjoint, coordonnateur communal du recensement.



Prévention des cambriolages

Le plan national de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes étend désormais l'opération tranquillité-vacances à toutes les périodes de vacances scolaires. Cette mesure vise à réduire le nombre de vols et d'intrusions dans les domiciles durant les absences liées aux congés.

L'opération tranquillité-vacances permet à tout particulier de signaler son absence auprès de la brigade de gendarmerie au moyen de formulaire.

En retour, la gendarmerie conseille le particulier et prend en compte cette information dans le cadre de la programmation des services de prévention de proximité.

Adoptons les bons réflexes :

- Lors de toute absence de mon domicile, même de courte durée, je pense à verrouiller mes portes et fenêtres et à bien fermer mes volets.
- Je ne laisse pas mes clés sous le paillason ou dans un pot de fleurs.
- Je ne laisse aucun signe de mon absence en ne laissant pas déborder ma boîte aux lettres.
- Je m'équipe d'une boîte aux lettres normalisées.
- En cas d'absence temporaire, je fais garder l'intégralité de mon courrier par mon facteur ou je fais réexpédier mon courrier sur le lieu de mon séjour. Je me renseigne auprès de mon bureau de poste, de mon centre courrier ou sur internet : www.laposte.fr
- Je n'hésite pas à investir dans un système de verrouillage performant.
- Je ne laisse pas mes valeurs à portée de main et de vue (bijoux, espèces, clés de voiture, portables...)
- J'entretiens de bonnes relations avec mon voisinage.
- Je communique avec mes voisins, je les informe de mes absences.
- J'adopte une « vigilance citoyenne » :
- J'informe immédiatement la gendarmerie de tout mouvement que je considère anormal dans mon quartier (en composant le 17).
- Je pense à relever les immatriculations des véhicules

POUR L'AVENIR DE NOTRE PLANÈTE, TRIONS !

Notre tri permet de recycler chaque année 17 000 tonnes (SMITOM de Haguenau-Saverne) de déchets !

Continuons nos efforts, la nature nous remerciera.

Des gestes simples à adopter pour réduire notre production de déchets et protéger notre planète :

- Privilégier les grands conditionnements qui génèrent moins de déchets
- Utiliser des produits de qualité et durables (ampoules et électroménager à basse consommation)
- Éviter les produits à usage unique tels que vaisselle jetable, serviettes en papier, etc).
- Ne pas laisser couler l'eau lorsqu'on se brosse les dents ou en faisant la vaisselle
- Ne pas jeter ce qu'on peut encore réutiliser ou remettre aux associations de récupération (jouets, vêtements, etc.)
- Privilégier les déplacements à pied ou à vélo pour les petites distances
- Ne pas acheter plus que ce que l'on consomme !

NOUVELLES OBLIGATIONS DES DÉTENTEURS DE CHIENS DE 1^{ère} et de 2^{ème} catégorie

PERMIS DE DÉTENTION DE CHIEN OBLIGATOIRE AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2009



La loi du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux, rend obligatoire l'obtention d'un permis de détention pour les propriétaires des chiens de première et de deuxième catégorie de plus d'un an. Ce permis est délivré par le maire du lieu de résidence du propriétaire ou détenteur du chien

et se substitue à l'actuelle déclaration faite en mairie. Il doit être obtenu au plus tard le 31 décembre 2009.

La délivrance du permis de détention définitif est ainsi subordonnée à la production de pièces justifiant :

- de l'identification et de la vaccination antirabique du chien ;
- d'une assurance garantissant la responsabilité civile du propriétaire ou détenteur ;
- de la stérilisation de l'animal pour les chiens de la première catégorie ;
- de l'évaluation comportementale du chien ;
- d'une attestation d'aptitude.

L'attestation d'aptitude est délivrée par un formateur habilité à l'issue d'une journée de formation obligatoire pour :

- tous les propriétaires ou détenteurs de chiens de première et deuxième catégorie pour solliciter le permis de détention ;
- les propriétaires ou détenteurs d'un chien qui seraient désignés par le maire ou le préfet parce que leur animal est susceptible de présenter un danger ou qu'il a mordu une personne. Les propriétaires ou les détenteurs de chiens de première et deuxième sont invités à consulter la liste des formateurs habilités pour le département du Bas-Rhin.

DÉCHETTERIES

Bossendorf et Mutzenhouse acceptent gravats issus du bricolage familial, déchets végétaux, papier-carton, bouteilles plastiques, incinérables (bois), tout-venant non incinérable (platre), ferrailles, huiles minérales, dans la limite d'un m³ par jour.

	Mutzenhouse	Bossendorf
Lundi	8h à 12h	Fermée
Mardi	Fermée	15h à 19h
Mercredi	8h à 12h	Fermée
Jeudi	Fermée	15h à 19h
Vendredi	Fermée	Fermée
Samedi	9h à 12h 14h à 18h	9h à 12h 14h à 18h



Naissances

- LIENHARD Rémi le 7/02/2009
- LOUIS Julien le 18/07/2009
- COLIN Jean le 8/08/2009
- BOURELIE Maé le 15/08/2009

** Toutes nos félicitations aux heureux parents **

Mariages

- CHEUTIN Patrick et STOEFLER Isabelle le 2 mai 2009 à Mittelhausen



- OSTER Marc
et MARTIN Julie
le 23 mai 2009
à Mittelhausen



- KREBS Francis
et HODIN Viviane
le 28 novembre 2009
à Mittelhausen

** Tous nos vœux de bonheur **

Décès



- GROSSKOST née REEB Marie Catherine le 29 janvier 2009 à Mittelhausen
- BARTHEL née SUCHOLOWYJ Christina le 7 février 2009 à Brumath
- MULLER Marguerite le 11 avril 2009 à Brumath
- ARBOGAST née SIMON Louise le 18 juin 2009 à Ingwiller
- HEYWANG Raymond le 31 juillet 2009 à Mittelhausen
- GRADT née BRUCKMANN Georgette le 15 septembre 2009 à Dannelbourg
- RICHERT Paul le 19 octobre 2009 à Strasbourg
- FLICK Georges le 13 novembre 2009 à Bischwiller

** Nos sincères condoléances **

Anniversaires et Jubilés

70 ans (1939-2009)

- M^{me} APPRILL
née TARDON France
- M^{me} ARBOGAST
née DORN Henriette
- M. FLICK Jean Jacques
- M. OTT Roland
- M. SCHNEIDER Jean Jacques
- M. ZEISSLOFF Gérard

75 ans (1934-2009)

- M^{me} MULLOT
née SCHULZE Ingrid
- M. NORTH Alfred
- M. LIENHARD Gérard
- M^{me} LICHTENTALER
née SCHAEFFER Marguerite
- M. ARBOGAST René
- M. DIEBOLT Jean Georges
- M. WILKS Brian

80 ans (1929-2009)

- M^{me} MAUDONNET
née HIERNARD Yvette
- M^{me} CONRAD
née PFRIMMER Mathilde
- M^{me} LICHTENTALER
née BRUCKMANN Georgette

85 ans (1924-2009)

- M^{me} KIFFEL Jeanne
- M^{me} EHSTAND
née BRUCKMANN Marie Lucie
- M. EHSTAND Jean-Paul

90 ans (1919-2009)

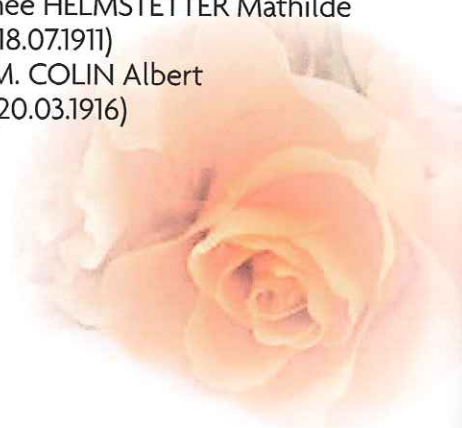
- M^{me} NORTH
née WALTHER Caroline
- M^{me} HAMM
née DECKER Jeanne

95 ans (1914-2009)

- M^{me} ARBOGAST
née BRUCKMANN Lina Marguerite

Doyens d'âge

- M^{me} DIETRICH
née HELMSTETTER Mathilde
(18.07.1911)
- M. COLIN Albert
(20.03.1916)



Passeports biométriques

Depuis le 9 juin 2009, les demandes de passeports biométriques doivent être déposées au choix du demandeur (sans condition de domicile), exclusivement dans l'une des 31 communes retenues, et notamment près de chez nous : Bischheim, Bischwiller, **Brumath**, Eckbolsheim, Fegersheim, Geispolsheim, Haguenau, Hoenheim, Illkirch-Graffenstaden, La Wantzenau, Lingolsheim, Molsheim, Ostwald, Saverne, Schiltigheim, Souffelweyersheim, Strasbourg, **Truchtersheim**, **Vendenheim**, Wasselonne. Les passeports seront remis par le maire qui aura reçu la demande correspondante.

Par contre, les demandes de cartes d'identité restent à déposer à la mairie du domicile.

16 ans : le recensement militaire est obligatoire

Vous allez avoir 16 ans. N'oubliez pas de vous faire recenser à la mairie de votre domicile. Dès vos 16 ans et au plus tard dans les trois mois qui suivent votre anniversaire, présentez-vous à la mairie muni d'une carte d'identité, livret de famille des parents pour vous faire recenser. Cette démarche est obligatoire et vous donne des droits. **Une attestation de recensement vous sera délivrée** : elle est exigée pour passer vos examens (permis de conduire, bac...) et concours et pour effectuer votre journée d'appel de préparation à la défense. Cette journée appelée « JAPD » est obligatoire pour les garçons et les filles et vous permettra d'être en règle vis-à-vis du service national et de vos futures démarches administratives.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter votre mairie ou le Bureau du Service National de Strasbourg : Tél. 03.90.23.37.52

e.mail : bsn-str@dsns.ga.defense.gouv.fr

Site internet : www.defense.gouv.fr



Collecte de Don du sang en 2010

23 mars, 28 septembre à

MITTELHAUSEN

20 janvier, 26 mai, 27 juillet, 23 octobre à

WINGERSHEIM

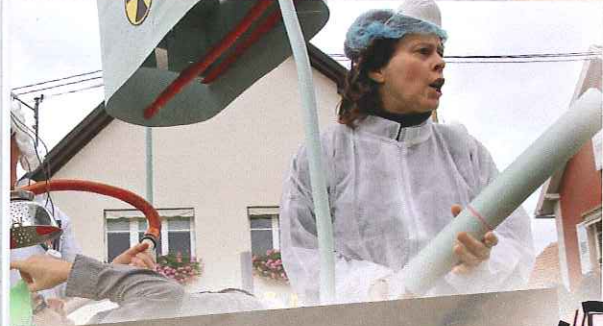
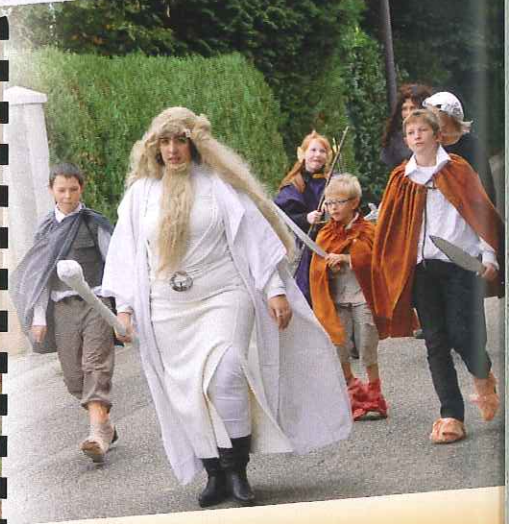
OBJETS ENCOMBRANTS

11 février (métalliques)

30 novembre (non-métalliques)

Calendrier des Manifestations 2010

9.01.	Collecte des sapins	Commune
24.01.	Fête de Noël des Aînés	Commune
30.01.	Activité environnementale au grand air entretien sauvegarde de verger	Arc en Ciel
14.02.	Défilé masqué carnavalesque, Thème : « Fées, Sorcières, Anges et Démons »	ASLM Mittelhausen
20.03.	Conférence de printemps : Le Chat sauvage ou chat forestier, par Fabrice CAHEZ	Arc en Ciel
20.03.	Osterputz (nettoyage de printemps)	ASLM Mittelhausen
27.03.	Activité environnementale au grand air entretien sauvegarde de verger	Arc en Ciel
11.04.	Concert de printemps à 17h en l'église de MITTELHAUSEN. Entrée libre, plateau	Chœur Mille et une notes et l'EMI
1er.05.	Marche du 1 ^{er} mai	ASLM Mittelhausen
9.05.	Sortie découverte : marche familiale	Arc en Ciel
26.06.	Feu de la St Jean	Amicale des pompiers
10.07.	Activité environnementale au grand air entretien sauvegarde de verger	Arc en Ciel
13.07.	Fête nationale	Commune
10.09.	Activité environnementale au grand air entretien sauvegarde de verger	Arc en Ciel
10.10.	Messti	ASLM Mittelhausen
17.10.	Sortie découverte	Arc en Ciel
23.10.	Conférence d'automne	Arc en Ciel
31.10.	Grande Fête d'Halloween	ASLM Mittelhausen
14.11.	Exposition « Talents cachés »	Arc en Ciel
27.11.	Banque Alimentaire	Commune
27.11.	Activité environnementale au grand air entretien sauvegarde de verger	Arc en Ciel
5.12.	Soirée fête des enfants	Arc en Ciel



Fantastic Cinéma à Mittelhausen

